



## Message phyto fraise n°2025-4 Juillet 2025

### SANTHAL GOLD : AMM 120 jours délivrée en pépinière

Nous vous informons qu'une **AMM 120 jours est délivrée pour le fongicide SANTHAL GOLD du 17/06/2025 au 15/10/2025**. Pour cette période, le SANTHAL GOLD (Métalaxyl-M 465,2 g/L), commercialisé par Syngenta, est autorisé contre champignons pythiacées en pépinière de fraisier. Cette dérogation prend effet **du stade BBCH 11 (la première feuille est étalée) au stade BBCH 13 (3 feuilles sont étalées)**.

Produit	Usage	Dose maximale	Nombre maximal d'applications	Délai avant récolte	Zone de Non-Traitement	Délai de rentrée
SANTHAL GOLD	Plein champ	0,47 L/ha	1 application tous les 2 ans tous usages confondus	Non concerné	5 m	24 h
	Sous abri	1 L/ha				

- **Utilisation uniquement en pépinière de fraisier**
- **Application : traitement localisé par irrigation ou traitement des plants.**
- Classification : métalaxyl-M appartient à la famille des Phénylamides.
- Mode d'action : préventif, systémique, contact.
- Mentions de danger :
  - H302 : Nocif en cas d'ingestion.
  - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
- SPe 8 : Peut être dangereux pour les abeilles
  - Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs.
  - Pour les usages sous abri fermé : Peut porter atteinte aux insectes pollinisateurs et à la faune auxiliaire. Eviter toute exposition inutile.
- Formulation : Concentré soluble (SL).

Source : décision AMM 120 j, ANSES

Avant toute utilisation d'un produit phytosanitaire, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.

Rédaction : Mathis Boucheraki (CA 84- n°agrément conseil phyto entreprise : IF01762), Myriam Carmentran Délias (CA 47 – n° agrément conseil phyto entreprise : AQ01540), Marion Turquet et Christophe Carmagnat (Invenio – n° agrément conseil phyto : OF-0084-21222) et Hugo Chevalon (AOPn Fraises Framboises de France).

Diffusion : Hugo Chevalon (AOPn Fraises Framboises de France).

Renseignements complémentaires : [mathis.boucheraki@vaucluse.chambagri.fr](mailto:mathis.boucheraki@vaucluse.chambagri.fr)

Partenaires financiers :

